

Reflections

au Sujet de S. M. R. Monseigneur le Prince Édouard.

de caractère de ce Prince, est un des plus singuliers, qui peut être existé dans la nature. La base en est un amour propre ou de un fond de vanité, qui tournée du bon côté pourroit le mener à des grandes choses. Mais, comme toute son âme, ne se dirige ni vers un seul objet qui est, les chevaux, il ne deviendra pas même médiocre si on ne trouve moyen de détourner cette passion étonnante vers un objet plus élevé.

Il n'est ni buccier, ni libertin, ni joueur mais aussi aucunement sociable. Sa tête est entièrement remplie de projets, qui tous tournent ou à son profit, ou regardent sa personne. Il sait parvenir de la façon la plus rasée à ses fins, et comme chaque une de ses propositions, qui en en apparence des plus innocentes, tend toujours à un objet plus éloigné, il rend méfiant, tout ceux qui l'entourent.

Il s'amuse à dîner, pourvu qu'il y trouve quelque chose de nouveau, quelques personnes qui l'accompagnent dans ses courses, et il se débite en public d'arrêter plusieurs des gens de la cour, sans de accommoder.

Et même des finances de la manière la plus lourde, car, n'étant absolument occupé que de chevaux et de voitures, il ne songe qu'à acheter, changer, réparer et améliorer, et dépense par là un argent prodigieux, sans que personne que les Courtisans en profitent ou qu'il s'en aperçoive, sans qu'il songe possible de le procurer.

Quelle que vaine que paraisse l'entreprise pour ceux qui avoient l'honneur d'accompagner S. M. R., je suis d'avis, que s'il y a moyen de le rendre plus sociable et de le mettre en le mettant dans une position qui le met dans l'impossibilité de suivre son penchant pour les chevaux, et par conséquent, en le faisant voyager. Je ne garantis pas de la réussite, mais je si en crois pas moi-même, que s'il existe une méthode convenable là. En cas que S. M. R. approuvât cette idée il me seroit très utile, vu le caractère d'habitude. Et qui il croit que le voyage dureroit 3 ans, quoique peut-être une seule pourroit



- Supplie. Cela lui feroit enlever qu'il seroit inutile de conserver, Chereau, d'assez d'argent, et d'aller en.
- 2 Qui il veult un ordre absolu de quitter tout cela, et de ne rien acheter, sous quelque pretexte que ce soit.
- 3 Qui il lui fait defendre d'engager qui que ce soit dans son propre service, comme aussi de donner sa propre service jusqu'au lieu qui il sera Major.
- 4 S. Maj. auroit la grace de prescrire la route du voyage, a celui qui elle chargeroit d'en avoir la direction, mais de laisser au Prince que cette prescrire a ordre de lui cacher cette route, et de le tenir secret pour les devoirs, de maniere qu'il ne determine les departs que quelques jours d'avance. Cela rendroit les achats en Chereau etc. difficiles, puisqu'on le Prince de croiroit toujours sur le point de partir, et mettroit le dirigeant a meme de l'enlever brusquement s'il étoit possible qui il lui fait impossible de resister au Prince.
- 5 S. Maj. ordonneroit nommement que le Dr. ne feroit aucune difficulté de mettre des bar et de l'air comme le reste du monde, et defendroit de mettre des hosties durant le cours du voyage pour qu'il n'y eust aucun cas ou le Dr. a besoin de parler comme l'ordonne. Il est approuve le Statut des l'habes presque cela ne se content que durant le service. Quelque breviaire que ces choses paraissent, il n'en est pas moins ordonné que dans un ordre en précis ou les ordres précédents.
- 6 S. Maj. auroit la grace de defendre nommement de voyager en Chereau, de maniere son même en route, ou d'avoir des passages barrières, sous quelque pretexte que ce soit. Les voitures selon mon opinion les plus commodes seroit un dandee qui ont grand dessus et ouvert, et une etape de grosse pour les domestiques d'un et l'autre avec des sieges, et la dernière une voiture non ouverte, afin de prevenir l'injure de mener son même.
- 7 Il faudroit ordonner que le Prince et des 3 Cavaliers attaquent dans la grande couronne de laquais sur le siege, deux domestiques dans la petite, deux domestiques sur le siege, et un cocher a cheval.
- 8 Il faudroit defendre de faire les moindres changements aux passages de. Permise, qui on seroit obligé de prendre dans les villes étrangères, et ordonneroit si on se contentait de ceux qui s'y trouvent pour qu'on ne prenne dans cela de passage et qu'on n'ait point de passages et engagements.



- 9 Le Prince pourroit prendre un exercice de Reserve pour un Valet de Place, mais n'a point par l'engage.
- 10 S. Maj. auroit la bonte d'ordonner que du moment de la premiere combustion a un de ces articles elle en recut d'abord le Rapport.
- 11 Au reste il seroit tres salutaire que S. Maj. seial de S. Vaut. le Sub. M. est autorise de donner seul la permission a S. h. h. de s'absenter de la ville. Il me paroitroit dur de lui en defendre la sortie absolue, mais de ce que S. Maj. ordonne de faire le rapport des que le Prince fait une Courte, et de dire pour ou elle s'est faite, cela est peut estre suffisant pour les trop frequentes absences.
- 12 Il y a quelques soupçons que le Prince sache a emprunter un capital pour payer ses dettes. De le prevenir a tout que je puis, observant que la passion des Chevaliers et Cavaliers lui a fait courir achet.
- 13 La construction de la grande Voture a 6 places dont le Prince usera S. h. h. le Duc même et deux tiers qui elle se fait en Commission pour le Duc de Courlande, seroit de preuve evidente il est impossible de prevenir des depenses.
- 14 La circonstance que le Pr. fait laver son litge a Linenbourg ou il l'envoie par la poste, prouve la singularite de ses idées et caprices.
- 15 Le Camp du Regent des Landes que le Prince fit approuver par le Sub. M. sans s'occuper aucunement aux depenses qui devoient s'en suivre, est une preuve que il est souvent impossible de prevenir les dettes, puisqu'en ce cas, un refus de ma part pourroit compromettre publiquement le Pr. comme Chef du Regent.
- 16 Les Depenses du Regent ne montent de l'argent en l'argent a 13 ou 16 m. par mois, tout le reste est tout depense pour l'entretien des Maîtres, Officiers, Negres de qui tous s'occupent de tout et de habiller <sup>de tout</sup> tout le Prince, et tout avec cela pourvu d'habiller superbement garnis en argent, et tout nouvellement fait.
- 17 Si la Guerre s'allumoit malheureusement dans une partie de l'Europe, on ne s'acharmeroit avec desir de faire incessamment faire une ou quelques Campagnes en Volontaire au



Prince. De laites au lens et a l'esperance a pourvoir s'il deviendra jamais grand General,  
mais, quoy qu'il en soit, le Militaire est une fois son Metier, et de plus une telle position  
le mettroit quasi hors de possibilite de passer son temps dans les Atteliers de Charrois  
Sectiers etc. et dans les Demises, des d'ailleurs que son arme se detacherait avec un peu de  
ces mesesies, et s'il n'aurait son pendant pour acheter et braver des chevaux, il auroit du  
moins le pretendu plaisir de ne quoy pourvoir en avoir ni trop ni de trop bon en  
langage, puisqu'il s'occupe, la vie et l'honneur en depend.

14 Je serois fache que les Officiers et Marchands auxquels le Prince doit de l'argent perdent  
leur Capital, mais je crois qu'il seroit fort salutaire pour les rendre plus circonspects  
que je ne suis l'ordre de leurs devoirs a tous, que d. M. ne payera aucune de  
ces dettes. Cela les intimideroit pour la suite, mais je n'en espere pas grand  
chose. M. ne payera en temps et lieu gratuitement tous les devoirs, puisqu'ils  
ces pauvres gens sont a plaindre et ne s'accusent absolument comme il y a de  
pour refaire, j'entend plus que de l'un refaire, le Prince trouve d'abord credit  
chez un autre.

de Wargentin.